



ADEUS

**SYNDICAT MIXTE POUR LE
SCHEMA DIRECTEUR
DE LA REGION DE STRASBOURG**

**COMMISSION DE TRAVAIL N°3
*DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE***

**Restitution de la réunion
du 5 octobre 2000**

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION
STRASBOURGEOISE**
9, Rue Brûlée + B.P. 47R2
67002 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus délégués

Madame	MOEGLEN Yveline	Communauté Urbaine de Strasbourg Présidente de la commission 3
Messieurs	ARLEN René	Communauté de Communes de la Basse-Zorn
	DEBS Philippe	Communauté Urbaine de Strasbourg
	EGLES Bernard	Communauté Urbaine de Strasbourg
	GALEA Jean-Michel	Communauté de Communes du Pays d'Erstein
	GOETZ Roland	Communauté de Communes du Pays de la Zorn
	HISINTZ Armand	Communauté de Communes de la Région de Brumath
	HOFFMANN Hubert	Communauté de Communes de Gamsheim-Kilstett
	JOCKERS Claude	Communauté Urbaine de Strasbourg
	PFRIMMER Robert	Communauté Urbaine de Strasbourg
	SCHLICHTER Rémy	Communauté Urbaine de Strasbourg
	OEHLER Serge	Communauté Urbaine de Strasbourg
	ZAEGEL Sébastien	Communauté Urbaine de Strasbourg

Personnes publiques associées

Monsieur	BLUM Christian	Conseil Régional Alsace - DAT
Madame	BRUNEAU Alix	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Monsieur	CLAVERIE Jean-Claude	Direction Départementale de l'Équipement
Mesdames	DANON Dominique	Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin
	ELKOUBY Françoise	Promotion Économique Communauté Urbaine de Strasbourg
Messieurs	FUCHSBAUER François	Chambre de Métiers d'Alsace
	RALUY Philippe	Direction Départementale de l'Équipement
	ROESCH Philippe	Direction Régionale de l'Équipement
	RICHARDOT Jean-Marie	Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin
	ZUGMEYER François	Chambre d'Agriculture

Participants allemands

Messieurs GRUNDHEBER Ralf Ville d'Offenburg
PETERS Ortenaukreis

Autres participants

Messieurs REVERDY Michel Directeur du Syndicat Mixte
Madame LEGLISE Delphine INSEE

Participants de l'Agence d'Urbanisme

Mesdames KOENIG Colette Animatrice de la commission
VIGNERON Fabienne Responsable thématique
Messieurs DIEBOLD Francis
MEYER Christian

PERSONNES EXCUSÉES

Mesdames, Messieurs

	BAUMERT Roger	Communauté Urbaine de Strasbourg
	BIGOT Jacques	Communauté Urbaine de Strasbourg
	BUR Yves	Communauté Urbaine de Strasbourg
	DREYER Nicolas	Communauté Urbaine de Strasbourg
	ENGLERT Hansjörg	Kreisrat Ortenaukreis
	GARCIA Alain	Maire d'Oberschaeffolsheim
	GRATECOS Jacques	Communauté Urbaine de Strasbourg
	GUICHARD François	Communauté Urbaine de Strasbourg
	HERRMANN Robert	Communauté Urbaine de Strasbourg
	KUNTZ Claude	Communauté Urbaine de Strasbourg
Madame	SIEBERT Christine	Région Alsace
Monsieur	WENDLING Gérard	Communauté de Communes de la Région de Brumath

POINTS-CLES DE LA REUNION

Les prochaines réunions sont fixées aux :

- **16 et 17 octobre 2000** déplacement à Munich,
- **28 novembre 2000** "Les politiques en faveur du développement économique dans la région transfrontalière de Strasbourg"
- et le **11 janvier 2001**, une session de travail commune avec la Commission "Mobilité et réseaux" sur le thème des nouvelles technologies de l'information et de la communication en lien avec la nouvelle économie. En introduction à cette session est prévue une visite de l'IRCAD¹ dont l'une des missions est la formation des chirurgiens à la télé-chirurgie, formation pour laquelle l'institut est leader mondial.

La commission Développement Economique d'aujourd'hui centrée sur le thème du tissu économique de la région transfrontalière de Strasbourg, s'est tenue au sein du site logistique de l'entreprise Würth à Erstein.

Une visite-présentation de cette entreprise précède les différents exposés et débats.

Visite de la plate-forme logistique de Würth France à Erstein

Fondé en Allemagne en 1945, le *groupe Würth est leader mondial des produits et techniques de fixation professionnelle.*

La filiale française a quant à elle été créée à Erstein en 1967. Elle connaît une croissance continue et affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs. Würth France compte 2 250 salariés (dont 1 600 commerciaux) pour 17 000 clients répartis sur l'ensemble du territoire national. L'entreprise travaille principalement pour les secteurs industriels de l'automobile, du métal et du bois.

Depuis 1997, 800 personnes y ont été recrutées. Il s'agit pour l'essentiel d'une main d'oeuvre locale.

Würth est un négociant : les fonctions achat et vente donc importantes.

Le site logistique, plate-forme de stockage, de conditionnement et de distribution, voit quotidiennement entrer -et sortir- 75 tonnes de marchandises. Ainsi, entre 8 000 et 12 000 colis (essentiellement de petite taille) sont expédiés chaque jour grâce aux transporteurs installés sur le site.

Cette activité de messagerie, avec des livraisons assurées à J+1 ou J+2, rend impossible l'utilisation du rail, même contigu au site.

1. Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif

Fruits de la croissance, un nouveau siège social a été créé récemment et le centre de distribution a été étendu de 15 000 à 28 000 m². Ce dernier fait d'ailleurs l'objet d'un nouveau projet d'extension. Ce qui ne pose pas de problème pour cette entreprise implantée sur un terrain de 6 hectares. La qualité de l'aménagement paysagé du site ainsi que la qualité architecturale des bâtiments méritent d'être relevées !

Cinq exposés permettent d'introduire le débat :

■ L'emploi et son évolution (F. VIGNERON)

Si l'emploi total (emploi salarié + emploi non salarié) progresse : + 4 % entre 1990 et 1997 en Alsace et dans le Bas-Rhin, cette progression est liée à l'accroissement de l'emploi salarié. L'emploi non salarié quant à lui décline.

On note toutefois des disparités d'évolution notables par secteurs d'activités et par zones d'emplois.

L'ensemble de la région strasbourgeoise compte 190 000 emplois salariés "privés" (soit 63 % des effectifs du Bas-Rhin et 57% de la population). Les évolutions relatives tendent à montrer une croissance plus importante dans les communes rurales que dans les unités urbaines.

Le taux de chômage alsacien reste toujours le plus faible de France. La France affiche un taux de 10 % au 31 mars 2000 alors que le taux alsacien s'établit à 5,7 %.

Dans le Bas-Rhin, la zone d'emploi de Strasbourg enregistre le plus fort taux de chômage (6,7 %) et celle de Wissembourg le plus faible (3,6%).

Le nombre de demandeurs d'emploi (21 000 dans la région strasbourgeoise en mars 1999) ne cesse de diminuer depuis 1997. Cette diminution est cependant moins marquée à Strasbourg et dans la CUS que dans le reste de la région strasbourgeoise. La ville de Strasbourg concentre 40 % des demandeurs d'emploi du département.

■ Les grandes spécificités du tissu économique de la région strasbourgeoise (C. KOENIG)

Au 1er juillet 2000, la région strasbourgeoise compte un peu plus de 33 000 établissements (la moitié d'entre eux se situe sur le territoire de la commune de Strasbourg). Ce sont plus de 57 % des établissements localisés sur le territoire départemental et 35 % des établissements du territoire régional.

Le tissu est essentiellement composé de petites structures (près de 97 % ont

moins de 50 salariés). Les grands établissements, à quelques exceptions près, se situent dans la CUS.

En termes d'activités, des spécialisations territoriales apparaissent : plus on se rapproche de Strasbourg, plus le tissu des entreprises se tertiarise. On note par ailleurs en deuxième couronne une sur-représentation des entreprises industrielles par rapport à la moyenne départementale.

Si la croissance du parc d'établissements est régulière, elle est contrastée selon les territoires et les secteurs d'activités. Ainsi, le nombre d'établissements appartenant au secteur industriel diminue dans la CUS alors que celui du secteur tertiaire augmente dans l'ensemble de la région strasbourgeoise.

La stabilité apparente de tissu productif cache souvent de nombreux changements : chaque année, dans la région strasbourgeoise, se créent un peu moins de 3 000 établissements, dont les deux tiers dans les secteurs du commerce et des services (aux entreprises et aux particuliers).

■ Le tissu économique dans l'Ortenaukreis (M. PETERS)

L'Ortenaukreis compte 450 000 habitants répartis dans 51 communes.

38 % de la population se concentrent dans 4 villes : Offenbourg, Kehl, Achern et Lahr.

Le tissu productif se compose essentiellement de petites entreprises, aux activités diversifiées. Ce qui a permis à cette zone tout comme à l'ensemble du Rhin supérieur de mieux résister à la crise.

En 1997, les actifs de l'Ortenaukreis se répartissent ainsi : 55,8 % travaillent dans le tertiaire, 40,8 % dans l'industrie et 3,4 % dans les industries agricoles.

Avec 9 600 demandeurs d'emploi en août 2000, ce territoire présente un taux de chômage de 4,6 % (Bade-Wurtemberg : 5,2 % et Allemagne : 9,3 %).

Les infrastructures de recherche-technologie sont bien développées : on peut notamment citer la présence de la Fachhochschule et d'un parc technologique à Offenbourg.

■ Zoom sur l'industrie en Alsace et en particulier dans la zone d'emploi de Strasbourg (D. LEGLISE)

Avec plus de 163 000 salariés dans l'industrie fin 1997 (soit 26,5 % de l'emploi salarié total), l'Alsace est la troisième région française la plus industrialisée. Depuis 1989, les effectifs de ce secteur n'ont diminué que de 0,7 % par an, alors que la baisse atteint 1,8% en moyenne nationale.

Dans la zone d'emploi de Strasbourg, le poids de l'industrie est inférieur à celui des autres zones d'emploi. En effet, les emplois industriels représentent

22 % de l'emploi salarié total et la diminution des effectifs atteint 10,2 % entre 1989 et 1997.

Les grandes caractéristiques de l'industrie en Alsace sont les suivantes :

-L'Alsace compte 14 établissements de plus de 1000 salariés (3 se situent dans la zone d'emploi de Strasbourg),

-Un salarié sur deux travaille dans un établissement d'au moins 200 salariés (45 % dans la zone d'emploi de Strasbourg)

-Les groupes emploient 7 salariés sur 10 (6 sur 10 dans la zone d'emploi de Strasbourg),

-L'ouverture sur l'international,

-La diversité : tous les secteurs industriels sont présents en Alsace (la zone d'emploi de Strasbourg est d'ailleurs la plus diversifiée. Ses principaux secteurs sont les industries agro-alimentaires et les équipements mécaniques).

■ L'activité agricole dans la région strasbourgeoise (M. ZUGMEYER)

La région strasbourgeoise compte un tiers des exploitations agricoles du département.

L'activité agricole concerne 2 % de la population active de cette zone et valorise 40 % de la surface.

En termes de production (céréales, vignes, cultures spéciales, élevage), la région strasbourgeoise est une synthèse du département. Progressivement un transfert des productions animales vers les productions végétales s'est effectué : aujourd'hui, deux tiers du produit brut est réalisé par les productions végétales (alors qu'auparavant c'était l'inverse). On assiste donc à une simplification de l'occupation du territoire.

La région strasbourgeoise concentre les cultures à haute marge (betterave à sucre, tabac, houblon). Avec 28 hectares, la taille moyenne des exploitations y est supérieure à celle du reste du département (22 hectares), mais largement inférieure à la moyenne nationale.

Il faut noter la pluri-fonctionnalité de l'agriculture, qui est une activité économique (production de biens et services), utilisant un territoire (incidences environnementales et territoriales).

Les tendances actuelles sont à la valorisation du marché existant avec le développement de l'agriculture biologique ou encore de labels de qualité.

Les enjeux à l'échelle de la région strasbourgeoise :

-économiser l'espace pour le maintien d'une agriculture compétitive,

-favoriser l'accès à des moyens de restructuration (du foncier et du bâti),

- améliorer la formation,
- développer l'attractivité des communes (commerce, services, emploi de proximité...).

Nous rappelons que le texte des exposés et les transparents projetés sont à la disposition des membres de la Commission sur simple demande auprès de l'ADEUS.

Le débat qui a suivi, a essentiellement porté sur l'organisation et le contenu des commissions : leur objectif étant de faire émerger les préoccupations relatives au développement économique de la région strasbourgeoise pour aboutir à un état des lieux partagé.

Si l'intérêt des exposés est incontestable, leurs nombres et leurs durées devront se limiter (présentation plus synthétique et davantage problématisée) pour favoriser une participation de l'ensemble des présents.

Dans la mesure du possible, conjointement à la convocation, seront envoyés des documents préparatoires à la réunion.

L'insuffisante spatialisation des informations ainsi que la nécessaire mise en corrélation de l'économie avec les réseaux ou l'habitat furent évoquées

Lors de la restitution finale de l'état des lieux, il sera tenu compte de ces remarques. Les données du recensement de 1999, disponibles à partir du 15 novembre prochain devraient y contribuer.

Il convient toutefois de rappeler que l'objectif assigné à ces commissions est de dresser un état des lieux.

A ce stade, il s'agit de collecter les données (alphanumériques et cartographiques) disponibles (et si possible comparables) sur la partie française et allemande de cette région transfrontalière, de déceler les grandes tendances d'évolution et d'esquisser les complémentarités et les différences territoriales en matière de développement économique.

Yveline MOEGLÉN
Présidente de la commission n°3

Pièces jointes :

- Carte : Taux de chômage par zone d'emploi en Alsace en mars 2000
- Carte : L'emploi salarié privé par zone d'emploi